POINT DE VUE LA TRIBUNE DE L'UIMM

AVRIL 2014

UNE OBSESSION FRANÇAISE

Un observateur étranger, attentif à nos mœurs, pourrait aujourd'hui se frotter les yeux. Mais que nous arrive-t-il? Qu'arrive-t-il donc à ce peuple qui semble céder, jour après jour, aux virtuosités de la décadence? Avons-nous posé, bien en évidence, sur notre table de chevet, l'ouvrage de Monsieur Spengler qui présenta la civilisation elle-même comme la phase ultime d'une culture condamnée à périr, semblable à tous les êtres vivants ? L'affaire n'est pas nouvelle : de 1348 à 1440, les charniers de la peste noire, les ravages et les dégâts de la guerre, l'amère expérience de la défaite sont autant de raisons de rabâcher que le monde est bien près de sa fin. Après cette période de grande peur eschatologique, le déclin s'invitera à plusieurs reprises à notre table. Et ce déclin nous mine, creusant des fondrières dans nos têtes souvent dépressives. Notre économie et notre compétitivité, notre modèle social et notre vie politique s'en ressentent. Bref, il faut savoir raison garder, et disons-le, se révolter contre cette langueur qui s'est emparée des esprits et des cœurs. Notre pays est, et reste, un grand pays qui peine à se réformer. Cela ne condamne pas un peuple à cette sorte de désespoir collectif. Comme l'écrivait Marc Bloch: « J'ai la conviction que les ressorts profonds de notre peuple sont intacts, et prêts à rebondir ». Y a-t-il plus belle leçon que celle-là, avoir, quelles que soient les circonstances, une obsession française? Pour tenter d'y voir un peu plus clair, il faut se situer à distance respectueuse entre la morosité des uns et la légèreté des autres. D'autant que si nous avons encore quelques raisons d'espérer, nous n'en avons aucune de fanfaronner. L'occasion d'évoquer un sujet d'étonnement et un sujet d'inquiétude. L'étonnement nous vient d'Italie, c'est-à-dire d'un pays qui, ces dernières années, ne s'était guère illustré pour son courage politique et ses réformes structurelles. Or, Matteo Renzi, le nouveau chef du gouvernement, veut aller vite, quitte à bousculer les citadelles : l'État sera fortement mis à contribution pour financer le plan de relance. Mieux, la suppression du Sénat est envisagée, et chacun sait que la fin du bicamérisme dans la Péninsule est synonyme d'une fin prochaine des obstacles aux réformes. Certains condamneront l'angélisme du président du Conseil, les autres, dont nous sommes, salueront l'initiative, l'enthousiasme,

et la volonté d'un homme qui n'oublie pas que l'économie industrielle de marché a pris essor en Italie, dès le XIIe siècle, entre Gènes, Florence et Milan. L'inquiétude, en revanche, est bien française et concerne ses forces vives (1). L'expatriation s'accélère. « Qualifiée et active », elle a augmenté de 3 à 4 % par an au cours des dix dernières années. C'est dire que 60 000 à 80 000 personnes, par an, préfèrent aller « irriguer » de leurs envies et de leur talent des terres étrangères. Pourquoi s'en offusquer... dès lors que notre économie, notre marché de l'emploi et notre environnement politique et social les incitent à revenir à un moment ou à un autre. Mais dans le cas contraire, ce serait une grave et préjudiciable saignée dont nous aurons le plus grand mal à nous remettre, car cette population, majoritairement très diplômée, constitue le « fer de lance » de notre avenir à tous. Quand Louis XIV révoque l'Édit de Nantes, en 1685, les protestants ne rassemblent guère que le dixième de la population française, mais ils sont parmi les plus instruits, les plus entreprenants, les plus motivés. La Révocation profita à la Suisse, l'Angleterre, la Prusse et les Pays-Bas...

I. UNE « LIBERTÉ » SOUS SURVEILLANCE

Le « coup de Crimée » qui rappelle, à bien des égards, le « coup de Prague » en 1948, contraint l'Union à se réinventer, l'oblige à parler d'une même voix alors que la Russie, une fois encore, pousse ses pions sur l'échiquier de la mer Noire. Peut-être allons-nous enfin comprendre la nécessité de renforcer la gouvernance de la zone euro, l'impérieuse obligation d'une Europe de la défense, capable de peser face à des États assez indifférents – et c'est une litote – aux arcanes du droit international. Soyons clairs : le système de l'Union est arrivé au bout des possibilités offertes par la réticence des uns et l'égoïsme des autres. Il faut faire preuve de courage, oser tirer les leçons d'une Europe de plus en plus différenciée ces dernières années, enfin, réinventer un discours mobilisateur avant les élections du mois de mai, capable de redonner un sens à cette belle aventure collective.

(1) « L'expatriation des Français, quelle réalité ? » Enquête de la CCIP

⁽²⁾ Directeur général de la Caisse des Dépôts



SSN 1968-0821 - 2014.15.04.K.517.UG. - Imprimerie Galaxy - Le Mans

En outre, l'agenda nous y encourage puisque le sommet européen du 15 avril jugera les feuilles de route budgétaire des pays en déséquilibre. Notre pays doit soumettre son programme de stabilité et de réforme à la Commission. Sachant, comme le dit Jean-Pierre Jouyet (2) avec justesse que « la Commission sera d'autant plus rigoureuse qu'elle arrive au bout de son mandat ce qui la rend désormais très libre de ses propos... ». Et cette liberté s'exerce déjà puisque la Commission s'inquiète vivement du dérapage de nos comptes publics. Utilisant un nouvel instrument à sa disposition, elle vient d'adopter une recommandation spécifique pour attirer notre attention « sur le risque de non-respect de l'objectif budgétaire recommandé ». La France est, avec la Slovénie, le seul pays de la zone euro à être « gratifié » d'un tel avertissement. Pendant ce temps, Berlin nous tend le miroir d'un budget à l'équilibre pour la première fois depuis 1965. Bien sûr, les « dépensiers » conspueront l'orthodoxie d'un pays, tout à sa rigueur, oublieux du rôle qu'il doit jouer en Europe. En vérité, ce sont bien les efforts d'hier, qui permettront, tout à la fois aujourd'hui de présenter un budget en équilibre jusqu'en 2018, et de financer les promesses sociales de la grande coalition (3). Quel pays peut se targuer d'une telle combinaison? Permettre aux salariés ayant cotisé quarante-cinq ans de partir à la retraite dès soixante-trois ans, tout en se montrant soucieux des comptes publics, n'est pas à la portée de tous...

II. NE PAS SE TROMPER DE RÉFORME

Et sans doute pas à la nôtre... La Commission, on l'oublie un peu facilement, nous avait accordé en juin dernier, un délai de deux ans pour ramener le déficit public sous la barre des 3 %. Nous ne sommes pas parvenus à atteindre l'objectif fixé, et c'est bien pourquoi, cette dernière, nous incite à davantage de rigueur afin de se conformer pleinement à la recommandation du Conseil. Incitation teintée d'inquiétude car nos échecs ne sont pas sans conséquences sur nos voisins et partenaires. « Compte tenu du poids de l'économie française et de ses effets d'entraînement potentiels sur la zone euro, il convient de prendre des mesures décisives pour réduire les risques de retombées négatives sur son fonctionnement et sur celui de la zone euro ». En somme, Bruxelles s'alarme d'une perte de compétitivité aux funestes effets, et pourquoi le cacher, s'inquiète des orientations prises s'agissant notamment du pacte de responsabilité. Toute mesure trop axée sur la création d'emplois à court terme, ne comblera que partiellement la différence

de rentabilité entre les entreprises françaises et leurs concurrentes. Une inquiétude que nous partageons avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent encourager la croissance de la productivité. Rappelons à cet égard que le rapport Gallois, à l'automne 2012, avait privilégié, à défaut d'une complète refonte du financement de la protection sociale, une piste favorisant davantage la recherche et l'innovation indissociables d'emplois qualifiés. Autrement dit, les baisses de charges concentrées sur les seuls bas salaires restent préjudiciables au renforcement de la compétitivité de la France et de son industrie.

C'est dire, de façon plus générale, que la situation d'ensemble de notre cher et vieux pays nécessite une médication plus forte que ces politiques à court terme dont on espère aussi, et peut-être surtout, un retour électoral plus immédiat... Des esprits plus avisés que le nôtre, et qui ne sont pas toujours éloignés du pouvoir, ne cessent de le sensibiliser et de l'engager résolument sur la voie des réformes. Écoutons-les! Jean-Pierre Jouyet souligne les points positifs du pacte de responsabilité, mais rappelle surtout que ce « tournant » pour être efficace, doit s'accompagner d'économies dans le secteur public. L'État, dit-il, mais aussi les organismes publics et les collectivités locales doivent procéder à de profondes réformes. Et il ne faut pas être grand clerc pour deviner que le mot de « rationalisation » cache celui de réduction d'effectifs. Pascal Lamy précise que la politique suivie en matière de déficit public et de compétitivité va dans le bon sens, mais selon lui « ni assez loin, ni assez fort ». Il en explique même les raisons: « Intellectuellement, François Hollande est tout à fait disponible pour ce genre d'analyse mais son cerveau politique est réglé sur d'autres longueurs d'ondes. Et c'est un politique absolu... »(4).

Il faut donc espérer que ce politique absolu comprenne les contraintes qui pèsent sur les entreprises, seules créatrices de richesses et d'emplois. Ce n'est ni par plaisir, ni par hasard, que la Commission juge « élevé » le coût du travail, lequel « obère les marges bénéficiaires des entreprises et compromet leur capacité à se développer et à améliorer leur résultat à l'exportation ». Et ce n'est pas non plus par volonté de nuire qu'elle estime le Smic trop élevé et les salaires trop rigides, qui ne permettent pas aux entreprises de s'adapter en cas de choc. On peut être un politique absolu et un homme responsable. Nous ne doutons pas que l'actuel chef de l'État, conscient des enjeux pour notre pays, saura le moment venu, faire prévaloir l'intérêt général d'un pays confronté à une concurrence sans pareille, et qui s'enferme, comme le disait le Général de Gaulle, dans le « tracassin ».

(3) CDU, Parti social-démocrate, SPD (4) Les Échos 17/03/2014.

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

56 avenue Wagram 75 854 Paris cedex 17 http://www.uimm.fr e-mail: uimm@uimm.fr